

2.1.3. COLONNE ET ACCOUPLEMENT DE DIRECTION

Colonne et accouplement de direction : Organes de liaison entre le volant de direction et le boîtier et/ou la crémaillère de direction.

SR/V/P15 - 5.2. Prescriptions particulières

5.2.3 - Colonne et accouplement de direction : les jeux sont estimés, moteur tournant si nécessaire, à l'occasion d'une action sur le volant d'une fraction de tour couvrant la plage d'évaluation (20° pour les véhicules équipés d'une direction à crémaillère, 45° dans les autres cas) et sans qu'il soit procédé à une mesure de l'angle de rotation du volant

2.1.3.1. ETAT

2.1.3.1.1. Détérioration notable | S |

Fissure, déformation de la colonne ou du système de liaison avec le boîtier influant sur la solidité de l'ensemble.

2.1.3.1.2. Détérioration | O |

Observation à mentionner en cas de détérioration de la colonne ou de l'accouplement de direction ne rentrant pas dans le cadre du point de contrôle 2.1.3.1.1.

2.1.3.2. FONCTIONNEMENT

2.1.3.2.1. Jeu notable | S |

Ecart important entre le début de l'action sur le volant et le début du braquage effectif des roues (mouvement des roues après une action du volant de plus de 20° pour les véhicules équipés d'une direction à crémaillère et 45° pour les autres)

2.1.3.2.2. Jeu anormal | O |

Observation à mentionner en cas de jeu anormal dans la colonne ou l'accouplement de direction ne rentrant pas dans le cadre du point de contrôle 2.1.3.2.1.

2.1.3.3. FIXATION

2.1.3.3.1. Défaut important de fixation | R |

Un ou plusieurs éléments de fixation absents ou cassés. Non verrouillage du réglage de hauteur et de profondeur du volant.

2.1.3.3.2. Défaut notable de fixation | S |

Plusieurs éléments de fixation desserrés. Débattement entre la colonne et la structure.

2.1.3.3.3. Défaut de fixation I O I

Observation à mentionner en cas de mauvaise fixation de la colonne ou de l'accouplement de la direction ne rentrant pas dans les points de contrôle 2.1.3.3.1. et 2.1.3.3.2.

2.1.3.4. DIVERS

2.1.3.4.1. **Contrôle impossible** I R I

Pour des raisons non liées à la conception du véhicule.

